



Chartre de bonne utilisation du matériel et des locaux

Sachant :

Que le fonctionnement du club est assuré exclusivement par le bénévolat.

Que le matériel utilisé est fragile et représente un investissement qui doit être préservé et respecté.

Il est du devoir de chaque adhérent utilisateur du matériel club, de respecter certaines règles du bon usage des embarcations et équipements mis à sa disposition, ainsi que des locaux.

Prise du matériel – séance club

- Je choisis le matériel adapté à ma taille, à mon niveau technique et au milieu de pratique.
- Celui-ci devant être remis après utilisation à l'endroit où il est rangé, "Je mémorise l'emplacement où je l'ai pris".
- Je vérifie l'embarcation choisie:
 - 1° **Son état général** (coque, siège, hiloire, chandelles...)
 - 2° **Les équipements de sécurité**, présence de **gonfles** de sécurité (réserve d'air) à l'avant et à l'arrière, gonflées correctement et du bon volume, la présence et le bon état de **bosses** (à l'avant et à l'arrière) , la présence et le bon état de **cale pieds** ou blocs de mousse.

Emprunt matériel – hors séance encadrée

- Je n'emprunte pas de matériel personnel (étiqueté) sans l'accord du propriétaire.
- L'emprunt de matériel club en dehors des séances encadrées est possible par les adhérents adultes, sous la condition de respecter la présente chartre et de signaler l'emprunt en l'inscrivant sur le tableau /et/ou le registre « main courante ».
- Remplir le registre « carte tempo » pour les non adhérents et en payer le montant prévu.

Transport du matériel

- Que le bateau soit transporté à l'épaule ou sur remorque, j'évite de mettre ma pagaie dans le bateau. (*mise à mal des gonfles et des chandelles*)
- Je vérifie que le placement du bateau sur la remorque ne risque pas de provoquer des détériorations par frottement ou écrasement.
- Je ne traîne pas le bateau sur les surfaces rugueuses.

Sur le site de pratique

- Je proscriis les pratiques à risque (chandelles avant ou arrière en eau peu profonde, s'asseoir sur les bateaux, etc.....) lorsque j'utilise un bateau fragile de type slalom ou descente.

Retour du matériel

Avant de me changer:

- Je lave et éponge mon bateau (*à l'extérieur ou dans l'entrée du local*) avant de le ranger à l'endroit où je l'ai pris.
- Je range pagaie, gilet, jupe, casque à l'endroit où je l'ai pris.
- Je signale à mon encadrant ou sur la main courante toutes dégradations ou anomalies constatées.

Concernant les locaux et le minibus

- Là aussi, sachant, que le club ne possède pas de personnel réservé à l'entretien et au nettoyage des locaux, il est demandé de laisser les locaux (local bateaux, local réparations, vestiaires, douches, bureaux) dans un bon état de propreté, chacun doit se sentir concerné sur le sujet, le club dispose des outils de nettoyage à la disposition de tous.
- Le fourgon minibus doit être nettoyé intérieurement à chaque utilisation.